Syndicat Mixte
d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement
de la Région de YERVILLE

COMPTE-RENDU de la SEANCE du 2 février 2015

L'an deux mille quinze, le deux février, à dix-huit heures, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région de Yerville s'est réuni à la salle de Conseil de la mairie de Yerville sous la Présidence d'Alfred TRASSY-PAILLOGUES.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Joël BAILLARD, Bernard DAM, Julien LACHEVRE, Eric DEYBACH, Madame Séverine FREMONT, Messieurs Thierry GUILLON, Remi LERONDEL, Claude LESEIGNEUR, Philippe LACAISSE, Guy VIGREUX, Nicolas BUNIAS, Jean-Michel TRAVERS, Christophe BIARD, Philippe DUCROQ, Olivier LECONTE, Jacques LEMERCIER, Madame Nadine MONTIER, Messieurs Daniel SANSON, Bruno BERTRAND, Stéphane VALLE, Claude JOUANGUY, Olivier HOUDEVILLE, Hubert HONDIER, Patrice FROMENTIN, François ROYER Jean-François CHEMIN, Daniel COLLARD et Alfred TRASSY-PAILLOGUES.
Assistait également : Monsieur Samuel GENDRIN,
Etaient Excusés : Messieurs Hervé WALLERICH, Cédric VOLAND et Stéphane LEPREVOST

Le Président fait lecture du compte rendu de la réunion du 14 octobre 2014 qui est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Election des membres de la Commission de la Délégation de Service Public

Le Président expose que dans le cadre de la consultation des contrats de Délégation de Service Public d'eau potable et d'assainissement collectif arrivant à échéance le 30 juin 2016, il nous faut élire la Commission de délégation de Service Public (CDSP) qui sera amenée à être convoquée régulièrement dans le cadre des négociations à venir avec les candidats ainsi que les diverses réunions nécessaires.

Il nous faut donc élire les membres de la CDSP qui sera composée, pour notre cas, du Président ainsi que **de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.**

Les membres élus sont les suivants :

Nom	Prénom	Qualité
TRAVERS	Jean-Michel	Membre titulaire
COLLARD	Daniel	Membre titulaire
BAILLARD	Joël	Membre titulaire
VIGREUX	Guy	Membre titulaire
HOUDEVILLE	Olivier	Membre titulaire
BERTRAND	Bruno	Membre suppléant
DAM	Bernard	Membre suppléant
HONDIER	Hubert	Membre suppléant
LACAISSE	Philippe	Membre suppléant
LESEIGNEUR	Claude	Membre suppléant

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Président expose que dans le cadre des importants appels d'offres à venir (station d'épuration de Saint Ouen du Breuil/Hugleville, réseaux d'assainissement et d'Eau potable, etc), il nous faut élire la Commission d'Appel d'Offres afin d'entériner le choix des entreprises les mieux disantes.

Les membres de la CAO est composée du Président, et de **3 membres titulaires et 3 membres suppléants.**

Les membres élus sont les suivants :

Nom	Prénom	Qualité
TRAVERS	Jean-Michel	Membre titulaire
COLLARD	Daniel	Membre titulaire
BAILLARD	Joël	Membre titulaire
LECONTE	Olivier	Membre suppléant
JOUANGUY	Claude	Membre suppléant
VIGREUX	Guy	Membre suppléant

Remplacement de Robert Pelfrène

Le Président expose que Robert Pelfrène ayant pris sa retraite le 31 décembre 2014, il est nécessaire de le remplacer. Il est proposé à l'assemblée dans premier temps de créer un poste de non titulaire pour le grade d'adjoint technique de 2ème classe pour une durée d'un an renouvelable 2 fois, d'une durée de 35 heures à partir du 3 février 2015.

L'assemblée approuve à l'unanimité la création de ce poste de non titulaire pour remplacer Robert PELFRENE.

Ensuite, Mr le Président propose à l'assemblée de recruter Patrick BETTENCOURT pour ce poste. Patrick BETTENCOURT a travaillé en tant que saisonnier pendant 4 ans et connait bien les sites d'épuration et le matériel du Syndicat. Pendant ces 4 année, il a donné entière satisfaction à la Collectivité.

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve le recrutement de Patrick BETTENCOURT pour ce poste.

Remplacement de Patrick BETTENCOURT

Le Président expose que Patrick BETTENCOURT ayant remplacé Robert Pelfrène, le poste d'emploi saisonnier (du 1er mai au 31 octobre) qu'il occupait est donc vacant.

Le Président propose donc à l'assemblée :

- de renouveler le contrat d'emploi saisonnier pour l'année 2015 pour 6 mois au grade d'Adjoint Technique Territorial
- de procéder au recrutement de ce poste.

A l'unanimité, la Comité Syndical approuve cette décision.

Remplacement de Maryvonne PIERROUX

Maryvonne PIERROUX, secrétaire du Syndicat, est actuellement détachée par la commune d'Auzouville l'Esneval pour une durée de 10 heures hebdomadaires.
Maryvonne PIERROUX prenant sa retraite le 1er septembre 2015, il est nécessaire de prévoir son remplacement.

Le Président propose donc proposé à l'assemblée :
- de créer un emploi non permanent relevant du grade de rédacteur
- de procéder au recrutement pour ce poste pour une durée de travail de 17/35ème (à partir de juin ou juillet 2015, une période de doublon étant nécessaire)

A l'unanimité, la Comité Syndical approuve cette décision.

Station d'épuration d'Ouville l'Abbaye

Le Président expose à l'assemble qu'après les travaux du réseau d'assainissement de la commune d'Ouville l'Abbaye, il est nécessaire de prévoir les travaux de réhabilitation de la station d'épuration.
La capacité de la future capacité a été estimée à 800 EH.

Il est proposé à l'assemblée de réaliser les opérations suivantes :

- la consultation et le choix d'un maître d'œuvre.
- les consultations pour les études préalables (études topographiques et études géotechniques).
- les consultations pour les travaux de réalisation de la nouvelle station d'épuration
- les éventuels achats de terrains et la signature de tout acte s'y référant
- les demandes de subventions à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général
- les éventuels emprunts nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve cette opération et autorise le Président ou les Vice-Présidents à signer toutes les pièces nécessaires pour la mener à bien.

Présentation des rapports sur le Prix et la Qualité du Service d'eau et d'assainissement (RPQS) pour l'année 2013

Le code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que le Président doit présenter au Comité Syndical un rapport annuel sur le prix et la Qualité du service public (RPQS) d'eau, d'assainissement et d'assainissement non collectif. Ce rapport contient un certain nombre d'indicateurs techniques et financiers obligatoires tels que le prix de l'eau et de l'assainissement, le nombre d'abonnés, le rendement du réseau d'eau, etc.

A l'unanimité le Comité Syndical approuve ce rapport.

Questions diverses :

Il est demandé que le Syndicat adresse aux mairies une copie des avis du SPANC sur les Certificats d'urbanismes et le Permis de construire.
Le Président approuve cette demande. Une lettre sera envoyée aux mairies pour confirmer l'envoi des avis par mail pour information des documents suivants produits par le SPANC :

- Avis de conformité pour les projets de SPANC pour les certificats d'urbanisme
- Rapports de contrôle réalisés par le SPANC